

En raison de la crise du COVID-19, les informations ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées, notamment celles qui concernent le mode d'enseignement (en présentiel, en distanciel ou sous un format comodal ou hybride).

5 crédits		Q1 et Q2
-----------	--	----------



Cette unité d'enseignement n'est pas dispensée cette année académique !

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Le « projet individuel en culture et création » aborde un contenu d'apprentissage libre, pour autant que les thèmes concernent les enjeux de la culture et de création, abordés dans un esprit interdisciplinaire par rapport à la majeure de l'étudiant.
Acquis d'apprentissage	<p>Le « projet individuel en culture et création » s'inscrit dans la pédagogie de la mineure en culture et création, qui accorde une large place à l'autonomie de l'étudiant et à la transversalité de sa pensée.</p> <p>L'objectif pédagogique principal est de rendre l'étudiant capable d'associer, dans une réflexion personnelle, le développement et l'expérience d'une activité concrète et des cadres conceptuels et techniques judicieusement choisis dans les disciplines que l'étudiant se prépare à maîtriser.</p> <p>Ce dispositif introduit et prolonge les compétences développées par le cours CCR1210 « Théories et pratiques culturelles » et le séminaire CCR 1211 « Analyse des pratiques culturelles ».</p> <p>Cela implique pour l'étudiant les étapes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • sélectionner son cadre conceptuel et technique de référence • trouver un académique ou un scientifique de l'université prêt à l'encadrer dans sa démarche • sélectionner une activité pertinente • poser une question de recherche • expliciter la motivation de ses choix • mener une réflexion thématique associant l'activité et la pensée disciplinaire • rendre compte de son activité avec une qualité scientifique minimale et avec un regard critique, prendre conscience de ses apprentissages et à les évaluer. <p>1</p> <p>Objectifs pédagogiques secondaires du « projet individuel en culture et création »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'auto-formation des étudiants : <ul style="list-style-type: none"> • en leur laissant l'opportunité (balisée) de choisir des activités leur convenant et d'en déterminer le rythme • en favorisant des productions personnelles (comptes rendus d'activités) - Promouvoir la formation critique, réflexive ' un atout majeur de la formation universitaire ' en leur demandant d'évaluer eux-mêmes leurs acquis (en termes de connaissances, mais également de savoir-faire et de savoir-être) - Diversifier les terrains d'apprentissage (musées, expositions, concerts, événements, etc.) - Mettre à profit la diversité des approches possibles d'un même sujet, favoriser la confrontation de points de vue différents' - Ouvrir les étudiants à l'actualité de la culture et de la création et aux enjeux d'une pensée critique et scientifique de cette actualité - Développer des compétences rédactionnelles propres à un travail universitaire. <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>

<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</p> <p>L'examen de ce cours consiste dans la production d'un travail écrit final (min. 10 - max. 15 pages A4) suivant la structure décrite dans le « Guide pédagogique », disponible en ligne sur le site Moodle du cours. Selon cette structure, les étudiants présenteront leur question de recherche, les objectifs et concepts majeurs de leur projet, leurs activités, les 3 entretiens avec le mentor, ainsi que les conclusions générales de leur PICC, en les faisant suivre d'une bibliographie. Le travail écrit final devra être envoyé par mail au format PDF au mentor du projet au plus tard le premier jour de la session d'examens à laquelle l'étudiant se sera inscrit pour ce cours.</p> <p>Le mentor qui aura supervisé le PICC communiquera par mail au coordinateur du cours, le prof. Erica Durante (erica.durante@uclouvain.be), via le formulaire électronique d'évaluation fourni sur le site Moodle du PICC, la note obtenue par l'étudiant et ce, au plus tard, le dernier jour de la session d'examens à laquelle l'étudiant se sera inscrit pour ce cours. Le coordinateur du cours transmettra la note reçue de la part du mentor au Jury dont relève l'étudiant.</p>
<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</p> <p>Le professeur coordinateur du cours assure :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) la supervision du PICC, via la réception par mail des formulaires électroniques d'inscription au PICC et de description du PICC dûment remplis et signés par le mentor ; 2) la supervision du travail final des étudiants à travers la réception par mail du formulaire électronique d'évaluation dûment rempli et signé par le mentor. 3) la réception électronique de la part du mentor de la note finale de chaque étudiant et sa transmission au Jury dont relève l'étudiant. <p>Un professeur ou un chercheur de l'UCL, qui peut aussi être émérite, est choisi comme mentor par l'étudiant au début de l'année académique et supervise le PICC. En acceptant de superviser le projet, le mentor s'engage également à transmettre par mail, au coordinateur du PICC, la note finale de l'étudiant au plus tard le dernier jour de la session d'examens à laquelle l'étudiant est inscrit pour ce cours, et ce, via le formulaire d'évaluation fourni sur le site Moodle du PICC.</p> <p>Au début de l'année académique, le mentor devra remplir et signer deux formulaires électronique (d'inscription au PICC et de description du PICC), qui seront disponibles en ligne sur le site Moodle du cours et qui devront être envoyés par mail au coordinateur du PICC (jean.leclercq@uclouvain.be), avec toutes les informations requises, au plus tard le 30 septembre. Il revient alors au coordinateur du PICC de marquer son accord ou de demander des changements avant de marquer son approbation. Ces formulaires constituent un accord initial entre l'étudiant, le mentor et le coordinateur du cours.</p> <p>Les étudiants réaliseront leur activité en bénéficiant des conseils de leur mentor au maximum trois fois durant l'année académique (un entretien initial, un entretien à mi-parcours et un entretien final). Les étudiants prépareront progressivement le rapport écrit final de leur PICC en suivant la structure reprise dans le « Guide pédagogique », disponible en ligne sur le site Moodle du cours.</p>
<p>Autres infos</p>	<p>Les étudiants et leurs mentors respectifs trouveront en ligne, sur le site Moodle du cours, le « Guide Pédagogique » de cet enseignement, avec les formulaires qu'ils devront compléter, signer, puis renvoyer au coordinateur du cours en respectant les dates limites indiquées.</p> <p>Une vidéo de présentation du PICC est disponible en ligne à l'adresse suivante : https://www.dropbox.com/s/5r59uenyaayagfv/Video%20Presentation%20LCCR1310.mov?dl=0</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>CCR</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Mineure en culture et création	MINCUCREA	5		